



Motion

Contribution de la section 17 aux assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Dans le cadre des assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la nouvelle Section 17 partage les préoccupations exprimées pour l'ensemble des disciplines dans la note du C3N en date du 2 septembre 2012.

Elle soutient le texte du CS de l'INSU du 11 septembre 2012, et souhaite être un partenaire actif et constructif dans l'élaboration des mesures visant à l'amélioration des structures de la recherche.

Michel MARCELIN
Président de la section 17

Motion adoptée le 24 octobre 2012

20 votants : 19 oui, 1 abstention, 0 non

Destinataires :

- Président du CNRS, Alain Fuchs
- Directeur de l'INSU, Jean-François Stéphan
- Porte-parole du C3N, Sophie Duchesne